

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 09/01/2018

MAIRIE DE BLAUZAC
30700 BLAUZAC

REÇU LE
15 JAN. 2018
Mairie de BLAUZAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier : LSE18-1307	Analyse demandée par : ARS DT DU GARD
Identification échantillon : LSE1801-18649-1	N° Prélèvement : 00112226
N° Analyse : 00113373	Code PSV : 000000121
Nature: Eau de distribution	
Point de Surveillance : BLAUZAC	
Localisation exacte : MAIRIE BLAUZAC	
Dept et commune : 30 BLAUZAC	
UGE : 0027 - BLAUZAC	
Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
Type de visite : D1	Type Analyse : ND1
Nom de l'exploitant : MAIRIE DE BLAUZAC MAIRIE DE BLAUZAC 30700 BLAUZAC	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'installation : BLAUZAC	Type : UDI
Prélèvement : Prélevé le 05/01/2018 à 10h33 Réceptionné le 05/01/2018 à 13h07 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BOVERO Mathieu Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code : 000099

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 05/01/2018 à 17h26

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Nébulosité	30ND1	SOLEIL	-	Observation visuelle			
Nébulosité de la veille	30ND1	NUAGEUX	-	Observation visuelle			
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	30ND1	12.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		#
pH sur le terrain	30ND1	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	30ND1	0.44	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlore total sur le terrain	30ND1	0.44	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	30ND1	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	30ND1	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Escherichia coli (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0	#
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	30ND1	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	30ND1	0 Chlore	-	Qualitative				
Saveur	30ND1	0 Chlore	-	Qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	30ND1	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	30ND1	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			#
Couleur	30ND1	0	-	Qualitative				
Turbidité	30ND1	0.45	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
pH	30ND1	7.54	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #
Température de mesure du pH	30ND1	18.3	°C					
Conductivité électrique brute à 25°C	30ND1	662	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
Cations								
Ammonium	30ND1	< 0.05	mg/l NH ₄ ⁺	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #

30ND1 ANALYSE (ND1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS30-2015)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Sylvie FRECHET
Responsable adjointe MCDE

